

PROGRAMME FORMATION

PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE (PSSM)

Module Jeunes (YOUTH)

DATES, DUREE ET LIEU DE LA FORMATION

Deux journées consécutives de préférence d'une durée de 7h, soit 14h de formation.

Pour les formations **INTER** en cours, cliquez sur le bouton « S'INSCRIRE » [du site internet](#).

Pour les formations en **INTRA**, à destination d'un groupe de 12 stagiaires à 16 stagiaires maximum, adressez-vous à Karine MAIRET du Service Formation k.mairet@addictions-sedap.fr ou au 07 68 72 66 38

Les formations peuvent se faire au Service Formation de la SEDAP, 6 avenue Jean Bertin – 21000 DIJON ou dans votre structure.

PRESENTATION GENERALE

Les Premiers Secours en Santé Mentale constituent l'aide qui est apportée à une personne qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration d'un trouble de santé mentale, ou qui est dans une phase de crise de santé mentale. Les premiers secours sont donnés jusqu'à ce qu'une aide professionnelle puisse être apportée, ou jusqu'à ce que la crise soit résolue. Ils sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

Le module Jeunes a été spécialement développé pour les adultes vivant ou travaillant avec des adolescents et jeunes majeurs.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Devenir secouriste en santé mentale : améliorer la détection et l'intervention précoce face aux troubles mentaux et renforcer les compétences psycho-sociales des participants
- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information.
- Mieux faire face aux comportements agressifs
- Tester et approprier un plan d'action utile pour apporter un soutien immédiat sur des problèmes de santé mentale

ELEMENTS FORTS

Une démarche pédagogique participative pour :

- Prendre confiance dans l'interaction avec des jeunes éprouvant un problème de santé mentale ou en crise de santé mentale
- Revoir ses représentations concernant la santé mentale
- Renforcer l'aide apportée aux jeunes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale

CONTENU DETAILLE DE LA FORMATION

La formation apprend comment fournir un soutien initial aux jeunes qui subissent le début de troubles de santé mentale, la détérioration de troubles existants de santé mentale, ou des crises de santé mentale :

Des troubles de santé mentale émergents :

- Dépression
- Problèmes d'anxiété
- Troubles du comportement alimentaire
- Psychose
- Problèmes liés à la dépendance

Crises en santé mentale :

- Pensées et comportements suicidaires
- Automutilations non suicidaires
- Attaques de panique
- Evènements traumatiques
- Etats sévères de psychoses
- Effets sévères liés à l'utilisation de l'alcool et de substances toxiques
- Comportements agressifs

Afin d'évaluer les acquis de la formation, un questionnaire sera complété par les participants au début et à la fin de la formation. Un questionnaire de satisfaction de la formation sera également à compléter à l'issue de la formation pour PSSM France, afin de recevoir le certificat de secouriste.

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques liés à des situations vécues, et débats à partir de supports vidéo
- Echanges sur les expériences et interactivité (dont des mises en situation et des outils pédagogiques interactifs)
- Renforcer l'aide apportée aux jeunes en crise ou éprouvant un problème de santé mentale
- Remise du manuel de secouriste en santé mentale

PUBLIC

Tout public majeur. Adultes qui vivent ou travaillent avec des jeunes.

PRE-REQUIS

Pas de prérequis nécessaire

PROFILS FORMATEURS

Formateurs accrédités par PSSM France

TARIF ET INSCRIPTION

Pour les sessions en **INTER** :

- 280€ TTC comprenant le manuel du secouriste
- Billetterie en ligne : cliquer sur le bouton « S'INSCRIRE » [du site internet](#) ou adressez-vous à Karine MAIRET du Service Formation k.mairet@addictions-sedap.fr ou au 07 68 72 66 38

Pour les formations en **INTRA** : adressez-vous à Karine MAIRET du Service Formation k.mairet@addictions-sedap.fr ou au 07 68 72 66 38 pour avoir un devis et planifier une session.

ACCESSIBILITE – SITUATION DE HANDICAP

Si vous avez des besoins spécifiques en matière d'accessibilité, merci de contacter Karine MAIRET, référente handicap k.mairet@addictions-sedap.fr ou au 07 68 72 66 38

AUTRES INFORMATIONS

Cette formation est éligible aux financements OPCO.

Pour obtenir le certificat de secouriste, le stagiaire doit suivre la totalité des 14h de formation.

Les repas sont libres et non organisés par la SEDAP.

Retrouvez d'autres informations sur notre site internet (règlement intérieur, livret d'accueil...)

<https://p2rfp.addictions-sedap.fr>